



## REGISTRE DES QUESTIONS

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	COMMUNE DE BOUILLY
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
<b>Référence :</b>	BY2025_MOE_BOULANGERIE
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le mardi 18 mars 2025 à 16:30:03
<b>Date de clôture :</b>	Le vendredi 18 avril 2025 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Requalification d'une grange en boulangerie artisanale à Bouilly
<b>Descriptif :</b>	<p>Le territoire de la commune de Bouilly se situe au sud-est de la ville de Troyes dans le département de l'Aube (10), aux portes du Pays d'Othe, dans un cadre paisible et verdoyant. Cette collectivité dispose d'une offre importante de services publics, telle que scolaire, de la maternelle au collège, un bureau de Poste, un service bancaire, un centre de secours, une gendarmerie, une halle sportive, une offre médicale copieuse et en plein croissance avec la concrétisation en cours d'une maison de santé pluriprofessionnelle. De plus, Troyes Champagne Métropole convoite d'y implanter prochainement une zone d'activités économique.</p>

La commune souhaite donc prendre comme orientation la requalification urbaine et ainsi travailler sur un bloc prioritaire regroupant : boulangerie, logements, etc. Dans le contexte du dispositif de Villages d'avenir, une étude a été portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, afin d'envisager la redynamisation du Centre-bourg de la commune de Bouilly.

Le projet concerné par la présente étude est la requalification d'une grange pour y implanter une nouvelle boulangerie artisanale. Les usagers sont déjà pressentis et pourront s'investir dans les études aux côtés de la commune.

### REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

#### Questions / Réponses

## Questions / Réponses

[ 01/04/2025 à 15:48:26 ] Bonjour M. le Maire,

Nous remarquons une incohérence entre le courrier de modification des pièces, le règlement de la consultation et l'acte d'engagement. Pourriez-vous nous préciser les compétences réellement attendues notamment concernant le VRD en base, et les PSE conception boulangerie/Pâtisserie + Paysagiste concepteur ?

Vous remerciant d'avance de votre réponse,

Cordialement

---

[ 02/04/2025 11:45:40 ] Bonjour,

*Merci de votre parfaite vigilance. Il y a effectivement une incohérence entre notre message relatif à la modification des pièces, le RC et l'AE.*

*Nous redéposons toutes les pièces et corrigeons notre réponse comme suit :*

*Le groupement pourra justifier des compétences suivantes en interne ou avec des intervenants extérieurs, en co-traitance ou sous-traitance :*

- Architecture
- Structure des ouvrages
- Fluides réseaux secs (électricité, informatique, téléphonie...)
- Fluides réseaux humides (chauffage, ventilation, plomberie...)
- Thermique
- Économie de la construction
- Conception agencement Boulangerie/Pâtisserie (PSE)

*Une candidature ne présentant pas explicitement toutes les compétences listées précédemment ne sera pas recevable.*

*Bien cordialement,*

*Le Maire*

[ 31/03/2025 à 14:07:47 ] Bonjour,

Est-ce qu'il y a exclusivité pour les BET STRUCTURES ?

merci d'avance pour votre réponse.

bien cordialement,

## Questions / Réponses

---

[ 31/03/2025 16:57:18 ] Bonjour,

En réponse à votre question :

Conformément à l'article 2.2 du Règlement de la Consultation, il n'y a pas d'exclusivité pour les bureaux d'étude, pouvant faire partie d'un ou plusieurs groupements.

Il est toutefois interdit au candidat mandataire de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Bien cordialement,  
Le Maire.

[ 24/03/2025 à 10:50:18 ] Bonjour,

A vu du bâtiment existant, nous ne voyons pas de mission DIAG, notamment pour la structure? Merci de confirmer. Pourriez-vous confirmer si le montant de 368620€HT comprend les équipements comme le four, laminoire, diviseuse, armoire de fermentation,... ainsi que le mobilier de présentation des produits dans l'espace de vente?

Cordialement

---

[ 24/03/2025 17:06:57 ] Bonjour,

En réponse :

Bonjour M. Groux,

Conformément à l'article 6 du Cahier des Clauses Administratives Particulières et à l'annexe n°1 de l'Acte d'Engagement, une mission DIAG est comprise au marché.

Par ailleurs, le montant de 368 620 € H.T. ne prend en compte que la réinstallation des équipements récupérés de l'ancienne boulangerie de la commune de Bouilly, le matériel complémentaire étant installé par la suite par les gestionnaires de la future boulangerie artisanale.

Bien cordialement,  
Le Maire.

[ 24/03/2025 à 09:40:37 ] Bonjour,

A quelle date est prévue la visite des lieux ?

Doit-on prévoir des compétences bureaux d'études Fluides et Structure ?

Cordialement

## Questions / Réponses

---

[ 24/03/2025 17:03:42 ] Bonjour,

En réponse à votre question :

Comme indiqué dans le Règlement de la Consultation à l'article 2.2, une compétence en structure des ouvrages est demandée, ainsi que des compétences pour les Fluides réseaux secs (électricité, informatique, téléphonie, etc.) et Fluides réseaux humides (chauffage, ventilation, plomberie, etc.).

Bien cordialement,  
Le Maire.

[ 19/03/2025 à 07:50:03 ] Bonjour,  
Merci de déposer l'acte d'engagement en version word.  
Cordialement

---

[ 20/03/2025 14:11:09 ] Bonjour,

Pour répondre à la demande reçue le 19 mars 2025 à 07:50:03 :

Bonjour,  
Merci de déposer l'acte d'engagement en version word.  
Cordialement

Le document "BOUILLY - AE" en version Word vient d'être déposé sur cette plateforme de dématérialisation.

Bien cordialement,  
Le Maire